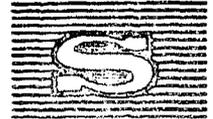


NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/12607
17 mars 1978
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 17 MARS 1978, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à ma lettre (A/33/64-S/12598), j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir convoquer une réunion du Conseil de sécurité pour examiner les actes de terreur et de violence persistants commis à l'encontre de civils israéliens, ainsi que les fréquents tirs d'artillerie, incursions à des fins de sabotage, bombardements et actions meurtrières perpétrés à partir du territoire libanais à l'encontre d'Israël, de son peuple et de ses biens, en violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies, et dans l'intention déclarée de compromettre les négociations entreprises en vue de parvenir à un accord de paix définitif entre Israël et les pays arabes voisins.

Le représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Chaim HERZOG